



*Association Sénégalaise pour l'Appui à la Création
d'Activités Socio-Economiques*

**RAPPORT TRIMESTRIEL N°1 DE LA GESTION DU
FONDS PELCP A PIKINE GUINAW-RAIL ET DIOURBEL**

Janvier 2001



A- L'Accueil – le Montage des études de projets – les Formations

I- Situation à Pikine

Dans le cadre de l'exécution du protocole d'accord liant l'ASACASE au PELCP, un total de 885 promoteur a été accueilli à Pikine.

295 dossiers de projets ont été finalisé et proposés aux comités de crédit :

- du 19 Avril 2000
- du 11 au 12 Mai 2000
- du 14 au 16 Novembre 2000
- du 08 au 11 Décembre 2000

A la suite de ces comités de crédit, l'ASACASE a procédé, conformément à sa méthodologie, à la formation des promoteurs dont les projets ont été agréés. 4 sessions de formations se sont tenues et ont vu la participation d'un total de 245 promoteurs répartis comme suit :

- 1^{ère} session - du 08 au 11 Juin 2000
- 2^{ème} session - du 16 au 19 Juin 2000
- 3^{ème} session – du 12 au 15 Décembre 2000
- 4^{ème} session – du 18 au 21 Décembre 2000

II- Situation à Diourbel

A Diourbel, 328 promoteurs ont été accueilli, informés et/ou orientés vers d'autres structures ou institutions.

156 demandeurs de financement ont leurs études de projets finalisés et proposés aux comités de crédit suivants :

- du 16 au 17 Mai 2000
- du 21 au 22 Décembre 2000

Les formations des promoteurs dont les projets ont été accordé en comité de crédit ont eu lieu ; (à cet effet, 156 promoteurs ont bénéficié de la formation en gestion de micro entreprises) :

- 1^{ère} session – du 29 Mai au 02 Juin 2000
- 2^{ème} session – du 05 au 08 Juin 2000
- 3^{ème} session – du 08 au 13 Janvier 2000
- Une 4^{ème} session est prévue du 15 au 20 Janvier 2000

Le tableau ci-dessous donne par période le nombre de projets proposés et les projets agréés

	Nbre projets proposés	Nbre projets agréés	Taux d'acceptation
Pikine			
19 Avril 2000	06	06	100%
11 – 12 Mai 2000	59	55	93,2%
14 – 16 Nov. 2000	122	101	82,8%
08 – 11 Déc. 2000	87	84	96,5%
Diourbel			
16 – 17 Mai 2000	74	74	100%
21 – 22 Déc. 2000	82	82	100%

Les taux d'approbation des projets proposés en comité de crédit dénotent de la qualité de l'accompagnement et de la sélection initiale opérée par l'ASACASE avant présentation au comité de crédit.

B- le Financement

Cette partie concerne en particulier les projets retenus lors des comités de crédit du 19 Avril, et des 11 et 12 Mai 2000 à Pikine (34 sur 55 projets agréés par le comité de crédit), et des 16 et 17 Mai 2000 à Diourbel 74 projets proposés et agréés par le comité de crédit).

I- Situation de Pikine

Par lettres N° OB/ss/ 0024 du 27 Juin 2000 et N°OB/ss/ 0050 du 13 Décembre 2000, l'ASACASE a transmis les demandes de mise à disposition de fonds de crédit pour respectivement 34 promoteurs pour la première demande de fonds et 31 promoteurs pour la seconde demande.

Les avances de fonds reçues du PELCP

Dans le cadre de la première demande de mise à disposition de fonds de crédit, le montant de l'avance de fonds reçus a été de 8 411 050 F cfa (huit millions quatre cent onze mille cinquante francs CFA). Dont 5 011 400 F cfa destinés aux 21 projets financés par le SPI et 3 399 650 F cfa destinés aux 13 projets financés par le SPII.

Les 34 projets ont été financés (du 28 Août au 02 Septembre 2000) pour un montant global de 7 981 300 Francs cfa.

Le reliquat, à savoir 429 750 F cfa (quatre cent vingt neuf mille sept cent cinquante francs CFA) a été reviré dans les comptes du PELCP qui nous avaient été communiqué.

*Mis de crédit de la Boiss 361.021
58.729 réponse y fais de
virement -*

II- Situation de Diourbel

Comme pour Pikine, deux demandes de mises à disposition de fonds ont été transmises au PELCP :

- la première datée du 27 Juin 2000, et référencée OB/ss/ 0024 était de 11 591 600.
- la seconde datée du 08 Janvier 2001 a pour référence : AN/rs - 004-01. Le montant sollicité et non encore mobilisé est de 1 271 400 F cfa.
- la troisième datée du 10 Janvier 2000 et référencée : AN/rs - 005- 01. Le montant sollicité et non encore mobilisé s'élève à 6 852 380 F cfa.

Le virement des fonds sollicités dans la première requête ont effectivement été reçu le 16 Août 2000, et les financements ont eu lieu du 22 au 25 Août 2000.

Le montant de l'avance de fonds reçus est de 11 574 709 F cfa (onze millions cinq cent soixante quatorze mille sept cent neuf francs CFA). Dont 5 040 850 F cfa destinés aux 20 projets financés par le SPI et 6 550 750 F cfa destinés aux 36 projets financés par le SPII.

56 projets ont été financés pour un montant global de 11 591 600 Francs cfa

*style le #a de 16.891 autre montant n'est pas PSI CD
et projets effectivement financés.*

C- Le Suivi- conseil et le Recouvrement

Tous les projets, sans exception sont régulièrement suivis par des agents recrutés à cet effet. Cela nous permet notamment d'avoir une idée générale sur la situation de chaque projet et de redresser en cas de besoin les projets qui rencontrent des difficultés.

Le suivi- conseil nous permet surtout de connaître les causes réelles de non remboursement de certains promoteurs et de vérifier si les remboursements sont effectués sur la base des résultats et non du capital ou bien d'une autre source.

Il ne constitue pas une mission de recouvrement ; en effet, la plupart des remboursements se font spontanément par les promoteurs qui sont sensibilisés sur l'importance et l'obligation de remboursement dès l'accueil, pendant le montage du projet, au cours de la formation et pendant le suivi- conseil.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PELCP, chaque promoteur financé à Guinaw- Rail (34 personnes) été suivi en moyenne 4 heures par mois depuis le premier mois de financement (en Août 2000).

Comme à Pikine, à Diourbel, les 56 promoteurs financés ont été suivis en moyenne 4 heures par mois depuis le premier mois (Septembre 2000).
D'où l'importance du taux de remboursement à Pikine et à Diourbel que nous verrons dans la partie suivante.

La vérification du suivi- conseil des promoteurs par les chargés de suivi se fait périodiquement à travers un « cahier de suivi » tenu à cet effet et dans lequel chaque promoteur visité émerge.

Les recouvrements effectués

I- Situation de Pikine

Le taux de remboursement moyen des projets financés à Pikine (pour les trois premiers mois) est de 99%. Ce taux s'explique par une baisse du niveau des remboursements du mois de Novembre du à une baisse de la plupart des activités durant le mois de ramadan.

Les deux promotrices qui n'ont pas remboursé au mois de Novembre sont absentes de Dakar, l'une pour cause de décès de sa mère et l'autre pour cause de maladie. —
Tous les projets sont financés pour une durée de 6 mois. —

II- Situation de Diourbel

Le taux de remboursement des projets financés à Diourbel est de 100,40%. Ce taux s'explique par le fait que certains promoteurs ont remboursé par avance.

Cependant, le promoteur Ibrahima AW qui avait été financé pour un montant de 50 000 F cfa n'a pas remboursé depuis deux mois. Il a été victime d'un accident de la circulation.

Voir ci-après l'état récapitulatif des remboursements à Pikine et à Diourbel

**ETAT RECAPITULATIF DES REMBOURSEMENTS DES PROJETS FINANCES A
GUINAW- RAIL**

N°	Nom - Prénom	Activité	Emprunt	Montant dû	Remboursé	Ecart
1	Mor Ndiaye	Commerce produits agricoles	347 500	177 684	177690	-6
2	Aminata Samb Diagne	Restauration	281 000	143 682	144785	-1 103
3	Monique Dione	commerce poisson	102 400	52 359	52455	-96
4	Ndèye Ngoné Niang	commerce divers	150 000	76 698	76710	-12
5	Abibatou Diouf	Abattage	307 000	156 975	156975	0
6	Abdoul Diallo	commerce banane	300 000	153 396	153405	-9
7	Sidy Fall	commerce cosmétique	248 700	127 164	127170	-6
8	Khadidiatou Ciss	commerce tissu	287 350	146 928	71980	74 948
9	Aminata Diao Baldé	Abattage	307 000	156 975	156975	0
10	Bintou Diaw	commerce produits agricoles	127 975	65 436	66000	-564
11	Khady Ngère	commerce poisson sec	244 750	125 145	150000	-24 855
12	Marième Pouye	commerce poisson frais	115 000	58 803	56815	1 988
13	Ngouma Faye	commerce poisson frais	115 000	58 803	39210	19 593
14	Sadekh Ndiaye	commerce produits divers	200 000	102 264	102270	-6
15	Aminata Seck	Coiffure	247 800	126 705	121770	4 935
16	Maïmouna Diop	commerce produits locaux	126 000	64 425	64425	0
17	Ndèye Amy Sarr	commerce produits cosmétiques	103 050	52 692	52565	127
18	Woré Diop	commerce tissu	300 000	153 396	153405	-9
19	Fatou Guèye	Restauration	265 500	135 756	135760	-4
20	Khadidiatou Sène	commerce poisson sec	81 100	41 469	41475	-6
21	Aïssatou Guèye	Restauration	245 075	125 313	125325	-12
22	Fatou Cissé	Restauration	170 000	86 925	90000	-3 075
23	Seynabou Dramè	Restauration	390 000	199 416	196475	2 941
24	Anta Lô	Restauration	245 500	123 996	124005	-9
25	Salimata Thior	commerce produits divers	150 000	76 698	76710	-12
26	Khoïdima Fall	Restauration	303 000	154 929	154935	-6
27	Coura Ndir	Restauration	178 300	91 167	91170	-3
28	El Hadj Falilou Ciss	Mercerie	150 000	76 698	76700	-2
29	Aminata Mbow	commerce tissu	237 000	121 182	121185	-3
30	Aïssatou Bathily	commerce poisson fumé	200 000	102 264	102678	-414
31	Aïda Ndiaye Faye	Restauration	356 800	182 439	182445	-6
32	Adama Ndiaye	commerce divers	317 000	162 087	180000	-17 913
33	Absa Léane Niang	Restauration	400 000	205 806	210000	-4 194
34	Penda Codou Mbaye	Restauration	384 500	196 602	196570	32
TOTAL			7 984 300	4 082 277	4030038	52 239

Les encours de crédit

Les encours sont de 3 951 387 F cfa, soit 49,5% du montant total de crédit.

**ETAT RECAPITULATIF DES REMBOURSEMENTS DES PROJETS FINANCES A
DIOURBEL**

N°	Nom et prénom	Activité	Emprunt	Montant dû	Remboursé	Ecart
1	Amady Dioum	Sculpture sur bois	110 000	56 244	56 244	0
2	Sombel Faye	Commerce (peaux)	187 000	95 616	95 619	-3
3	Fallou Fall	Confection	146 550	74 934	74 940	-6
4	Ousmane Dioum	Sculpture sur bois	90 000	42 020	42 020	0
5	Gnakou Sow	Sculpture sur bois	71 000	36 303	36 303	0
6	Laba Sène	Sculpture sur bois	80 000	40 905	40 905	0
7	Sokhna Marème Mbacké	Confection	290 300	148 437	148 950	-513
8	El H. Ch. Mbacké Sokhna	Mécanique moto	300 000	153 396	153 950	-554
9	Mamadou Gadiaga	Sculpture sur bois	70 000	35 793	35 793	0
10	Malado Sow	Commerce	41 750	21 348	21 360	-12
11	Rokhaya Diaw	Commerce	100 000	51 132	51 140	-8
12	Ibrahima Aw	Commerce	50 000	25 566	8 525	17 041
13	Dieynaba Kane	Commerce	50 000	25 566	25 584	-18
14	Sény Diop	Commerce	100 000	51 132	51 139	-7
15	Aminata Samb	Commerce	300 000	153 395	153 415	-20
16	Dieynaba Ba	Commerce	150 000	76 698	76 725	-27
17	Rokhaya Sarr	Commerce	62 500	31 956	31 975	-19
18	Fatimata Moussa Agih Ba	Commerce	50 000	25 566	25 566	0
19	Fama Diop	Commerce	50 000	25 566	25 566	0
20	Khardiata Sow	Commerce	50 000	25 566	25 566	0
21	Ramatoulaye Diop	Commerce	50 000	25 566	25 566	0
22	Fatoumata Diène	Commerce	50 000	25 566	25 566	0
23	Khardiata Sylla	Commerce	50 000	25 566	25 566	0
24	Awa Diallo	Commerce	50 000	25 566	25 566	0
25	Ndèye Diop	Commerce	137 500	70 305	70 305	0
26	Dieynaba Kane	Embouche ovine	350 000	180 116	180 125	-9
27	Pierre Kama	Embouche bovine	342 000	175 999	176 000	-1
28	Fatou Diakhaté	Commerce	250 000	127 830	127 830	0
29	Hélène Camara	commerce	250 000	127 830	127 830	0
30	Fatou Mbodj	Embouche bovine	387 000	199 157	199 155	2
31	Faap Seck	Embouche bovine	250 000	128 654	128 650	4
32	Baïdy Fall	Embouche bovine	400 000	205 847	205 850	-3
33	Dado Djigo	Embouche bovine	470 000	321 458	321 600	-142
34	Amoy Sow	Embouche ovine	300 000	154 385	154 385	0
35	Binta Ba	Embouche ovine	410 000	210 993	211 000	-7
36	Fatou Ba	Commerce	250 000	127 830	127 830	0
37	Talla Thiam	Men. Métal.	300 000	153 396	153 425	-29
38	Fatimata Cheikhou Sall	Embouche ovine	237 000	121 182	121 190	-8
39	Awa Mbengue	Commerce	250 000	127 830	127 830	0
40	Ndèye Maty Fall	Commerce	150 000	76 698	76 698	0
41	Seydou Ndiaye	Commerce	250 000	127 830	128 060	-230
42	Coumba Souna Fall	Commerce	200 000	102 264	102 288	-24
43	Mamadou Lamine Fall	Commerce	300 000	153 396	153 450	-54
44	Mamadou Lamine Kane	Commerce	250 000	127 830	150 000	-22 170
45	Thierno Ndiaye	Commerce	300 000	153 396	157 300	-3 904

46	Sariétou Dieng	Commerce	100 000	51 132	51 150	-18
47	Fatou Gaye Niang	Commerce	263 000	137 478	134 530	2 948
48	Penda Tall	Commerce	400 000	204 528	208 175	-3 647
49	Dieh Ngom	Commerce	182 000	93 060	96 120	-3 060
50	Yvonne Sidibé	Commerce	214 000	109 422	109 500	-78
51	Ndèye Anta Dia	Commerce	250 000	127 830	127 830	0
52	Fatou Guèye	Commerce	400 000	204 528	208 200	-3 672
53	Seydou Sow	Commerce	300 000	153 396	158 600	-5 204
54	Mamadou Ngom	Commerce	300 000	153 396	154 300	-904
55	Abdoulaye Cissé Guèye	Commerce	300 000	153 396	153 420	-24
56	Talla Sall	Commerce	300 000	153 396	153 405	-9
Total			11 591 600	6 015 191	6 039 580	-24 389

Les encours de crédit

Les encours sont de 5 552 020 F cfa, soit 47,89% du montant total de crédit.

D- Projets en instance de financement

Les projets en instance de financement sont :

- les projets qui ont été accordé pour financement en comité de crédit mais qui n'ont pas encore bénéficié de formation et n'ont pas encore légalisé leurs contrats de prêts ;
- les projets accordé pour financement, qui ont bénéficié de la formation en gestion et qui ne sont pas encore financé ;
- les projets dont les promoteurs n'ont pas mobilisé les garanties et qui sont agréées en comité de crédit ;
- les projets dont les études ont été faites mais pas encore présentée en comité de crédit.

I- Situation de Pikine

Le nombre de projets en instance de financement dans la zone de Guinaw- Rail est de 274.

II- Situation à Diourbel

Le nombre de projets en instance de financement à Diourbel est de 247 projets.

Le tableau suivant récapitule, pour les deux antennes, la situation des projets en instance de financement.

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS EN INSTANCE DE FINANCEMENT

Comités de crédit	Total en instance	Promoteurs formés	Contrats signés et transmis au PELCP	Contrats signés non transmis	Contrats non signés
<i>Pikine</i>					
19 Avril 2000	2	2	0	0	2
11 – 12 Juin 2000	24	24	0	0	24
14 – 16 Nov. 2000	101	101	31	7	63
08 – 11 Déc. 2000	84	84	0	84	
Projets montés non soumis en comité	65				
Total projets Pikine	274	211	31	91	89
<i>Diourbel</i>					
16 – 17 Mai 2000	74	74	04	16	0
21 – 22 Déc. 2000	82	82	31	30	21
Projets montés non soumis en comité	91				
Total projets Diourbel	247	156	35	46	21
TOTAL INSTANCE EN	521	367	66	137	110

Conclusion et recommandations

Dans l'ensemble, nous pouvons affirmer que la situation est satisfaisante dans les deux zones. En effet, d'une part, les taux de recouvrement atteints sont très satisfaisants et marquent surtout ici l'importance du suivi- conseil que nous effectuons.

Ainsi, nous pouvons confirmer, après les comités de crédit, et d'après les rapports de suivi, que les projets financés sont rentables. En effet, on se rend compte que les problèmes des promoteurs qui ont des difficultés à rembourser sont rarement liés à leurs activités.

Enfin il faut signaler que les remboursements opérés sont le fait des activités financées. En effet, il serait malheureux que le remboursement étouffe l'épanouissement de l'activité des promoteurs. Tous les projets remboursent et se développent.

Ces résultats sont le fruit d'un accompagnement intégral, incluant la capacité d'écoute, la recherche permanente de solutions pour et avec les promoteurs, et le dosage financier en fonction des capacités d'endettement des bénéficiaires.

Eu égard aux résultats satisfaisants obtenus à Diourbel et à Guinaw- Rail, il serait possible d'étudier les modalités et les conditions d'un éventuel élargissement du partenariat à Saint-Louis, pour qu'ensemble nous relevions le défi de l'amélioration du niveau de vie des populations démunies.

D'autres recommandations relatives aux modalités d'exécution et de fonctionnement du partenariat seront faites lors de la réunion trimestrielle prévue.